



2020

Rapport d'activité

MSA ALPES-VAUCLUSE

Sommaire

Édito : Le Mutualisme, un outil de réponse aux crises **4-5**

Une année marquée par la pandémie **6-7**

Qui sommes-nous ? **8-13**

Carte d'identité de la MSA
Chiffres clés 2020

La MSA sur les territoires **14-19**

Un maillage territorial important
Des élus au service du monde rural
Des actions au plus proche des territoires

La MSA accompagne tout au long de la vie **20-25**

La MSA présente à toutes les étapes de la vie
Un accompagnement des professionnels

La MSA, un organisme responsable **26-31**

La performance économique
La MSA, marque employeur
Les associations du Groupe MSA

Retour en images sur l'année 2020 **32-33**

Les Perspectives 2021 **34**

LE MUTUALISME, UN OUTIL DE RÉPONSE AUX CRISES

Comme vous le savez, l'année 2020, porteuse de la promesse d'une nouvelle mandature de cinq années au service du monde agricole, a été lourdement marquée par la crise sanitaire qui perdure toujours. Cette pandémie a modifié en profondeur nos façons d'être et de fonctionner, nous a empêché de nous retrouver et de nous rassembler. Mais l'année 2020 fût malgré cela une année de construction.

Nous avons rendez-vous en début d'année avec l'ensemble des ressortissants du monde agricole (salariés, exploitants agricoles, employeurs de main-d'œuvre, retraités...) pour les élections MSA afin de renouveler les mandats des délégués cantonaux qui vont représenter pour cinq ans les adhérents sur l'ensemble du territoire.

Le renouvellement des Conseils d'Administration des caisses ainsi que du Conseil central s'est finalement étalé de janvier à novembre en raison de la pandémie. Nous pouvons nous féliciter d'avoir su nous adapter à ce contexte si particulier pour aller jusqu'au terme de notre processus électoral qui s'est tenu dans le respect de nos valeurs démocratiques.

Dans ce contexte si particulier, ces élections auront permis de démontrer, s'il le fallait encore, l'attachement de l'institution à son modèle mutualiste et, par la même, l'utilité de son maillage d'élus sur tout le territoire. Ils sont, à tous les niveaux, les meilleurs défenseurs d'un service public de proximité au cœur des territoires ruraux.

Crise sanitaire ou aléas climatiques, la MSA met en œuvre des dispositifs d'accompagnement des particuliers et des professionnels pour répondre présent et soutenir au mieux les ressortissants du régime agricole.

L'organisation à Avignon en janvier d'une rencontre nationale sur le thème des retraites agricoles à laquelle étaient conviés différents élus locaux, députés, sénateurs et partenaires de la protection sociale a constitué un temps fort dans la vie de notre caisse. Nous avons pu ainsi participer pleinement à l'élaboration d'un Livre Blanc rassemblant 20 propositions fortes pour répondre aux préoccupations majeures des adhérents : ruralité et services publics ; dépendance et grand âge ; accès aux soins ; solidarité intergénérationnelle et retraites. Cette démarche destinée à promouvoir l'offre de la MSA auprès des pouvoirs publics a porté ses fruits lors des premiers débats sur la dépendance et la perte d'autonomie pour faire reconnaître la MSA en tant que partie prenante de la future branche.



Marie-Claude SALIGNON
Présidente de la MSA Alpes-Vaucluse

Convaincus de notre rôle de protection sociale du dernier kilomètre, nous sommes fiers d'avoir inauguré en juillet 2020, nos agences de Digne et Manosque transformées en opérateur France Services ainsi qu'un bus intercommunal itinérant France Services sillonnant le pays d'Apt allant directement à la rencontre de la population là où elle en a besoin.

La proximité n'est pas seulement un concept géographique, c'est la recherche de l'adéquation entre l'utilité des services proposés et les besoins des populations. En 2020, cela s'est concrétisé par le développement de MSA Solidaire, incitant tous nos salariés à contacter les plus fragilisés par la crise sanitaire pour tenter d'identifier leurs besoins. Cela a donné lieu à des actions telles que la distribution de paniers solidaires dans les centres sociaux d'Avignon en partenariat avec la Caf et « En direct de nos fermes » et la collecte de jouets et de denrées à l'occasion des fêtes de fin d'année en partenariat avec le Secours Populaire.



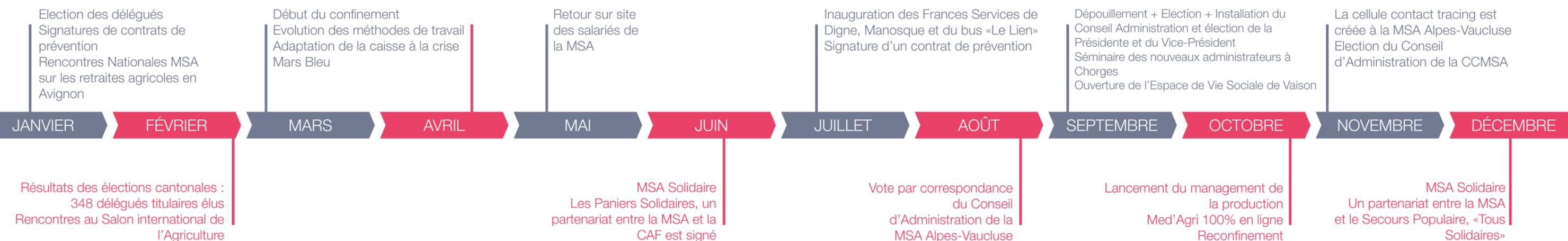
Corinne GARREAU
Directrice Générale de la MSA Alpes-Vaucluse

2020 aura surtout été l'année de la résilience. Nous avons ainsi apporté la preuve de notre capacité d'adaptation ainsi que de notre utilité au sein du monde agricole. Soutenir, relayer, accompagner, proposer... C'est cet état d'esprit qui nous anime depuis toutes ces années. Nous recherchons et construisons des solutions pour que la MSA réponde aux besoins des adhérents le plus concrètement et le plus efficacement possible.

Les équipes de la MSA ont relevé le défi du maintien de l'activité sans dégrader les résultats. Elles ont réussi massivement et collectivement à travailler à distance, en un temps record, à adapter leurs procédures de travail compte-tenu des contraintes sanitaires.

Solidarité, responsabilité et démocratie sociale ne sont pas des mots en l'air, ce sont les principes cardinaux qui nous permettent d'avancer dans la bonne direction.

Prenez soin de vous !



UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE

La MSA aux côtés de ses adhérents : quelques chiffres-clés

➤ **313 exploitants** ont pu bénéficier d'une réduction forfaitaire de leurs cotisations pour un total de **673 800 €**

➤ **299 employeurs** ont bénéficié de mesures d'exonération de cotisations salariales pour un montant total de **829 409 €**

➤ **273 employeurs** ont bénéficié de mesures d'aide au paiement des cotisations salariales, ce qui représente la somme de **977 926 €**

➤ **244 adhérents** ont demandé à bénéficier de mesures de report de cotisations pour un montant initial de **5 034 659 €**

➤ covid19recouvrement.blf@alpesvaocluse.msa.fr est l'adresse e-mail créée pour faciliter le contact adhérent avec un délai de réponse inférieur à 2 jours.

- 8 273 mails traités pour les cotisations salariés
- 4 200 mails traités pour les cotisations non-salariés
- 6 450 mails traités en relation avec des contentieux de recouvrement

➤ Adaptation des modalités d'accès à nos services pour compenser la fermeture temporaire des accueils.

➤ Accompagnement Santé Sécurité au Travail :

- 18 fiches de sécurité mises à disposition sur notre site Internet.
- 275 accompagnements sur le terrain par les médecins et conseillers en prévention notamment dans les zones de cluster.

Contact Tracing : l'engagement de la MSA Alpes-Vaucluse dans la lutte contre l'épidémie

La Caisse Centrale de la MSA et les CPAM de notre territoire ont sollicité la MSA Alpes-Vaucluse pour renforcer le dispositif de Contact Tracing en prenant en charge des appels sortants vers les personnes identifiées comme cas contact et résidant en région PACA.

L'objectif de ce dispositif est d'appeler les personnes qui ont été en contact avec un individu positif à la Covid 19, pour leur demander de s'isoler et ainsi, limiter la propagation du virus. Cette plateforme a débuté son activité à la MSA Alpes-Vaucluse le 2 novembre 2020 avec le recrutement de :

- 15 opérateurs téléphonie
- 1 superviseur basé à Avignon
- 1 personne mise à disposition auprès de la CPAM de Gap.

1000 appels ont été passés par jour en moyenne en 2020.

La MSA Alpes-Vaucluse comme ses adhérents ont été durement affectés par cette crise inédite. Face à cette situation, la solidarité s'est pleinement exprimée et la continuité de l'activité a pu être assurée sans interruption.

MSA Solidaire : une mobilisation en faveur des plus fragiles

Avec l'opération MSA Solidaire, le groupe MSA accompagne les populations les plus durement touchées par la crise sanitaire.

Par exemple, la MSA et la CAF de Vaucluse se sont associées pour porter à des familles démunies des « Paniers Solidaires » constitués de produits alimentaires frais fournis par des agriculteurs fragilisés par la crise grâce à l'association «En direct de nos fermes».



A l'approche des fêtes de fin d'année, la MSA s'est associée au Secours populaire français pour que les enfants et les familles fragilisées par la crise sanitaire puissent avoir droit à un Noël chaleureux.

Salariés, délégués et ressortissants se sont mobilisés pour donner des jouets, livres, vêtements et denrées alimentaires non périssables.

Denis MAUCCI, administrateur salarié de la MSA Alpes-Vaucluse, Président de la Commission de la Vie Mutualiste et Delphine TISSEYRE, Secrétaire Générale du Secours Populaire Vaucluse.



Accompagnement Action Sociale :

1 813 appels passés par le service d'Action Sanitaire et Sociale pour maintenir le lien avec des personnes fragiles, isolées ou précaires.

215 appels sortants passés par le service contact auprès des exploitants nouvellement installés, des femmes enceintes et des adhérents en rupture de droit.

L'impact de la crise sanitaire mesuré en chiffres

Pour les adhérents

15 507 jours d'absence en arrêt de travail en lien avec le Covid 19 totalisés en 2020, soit **31 %** du montant total des indemnités journalières versées.

- 26 % des actes infirmiers s'expliquant par l'annulation ou le report d'opérations et d'actes de soins post-opératoires.

1 982 546 € d'aides exceptionnelles versées à la suite de la pandémie, ce qui explique les **+ 44 % de variation des prestations familles versées** entre 2019 et 2020.

1 700 familles ont reçu un secours exceptionnel de **100 €** en fin d'année.

Pour faire face à la crise sanitaire et sociale, le service ASS a versé **261 360 €** d'aides spécifiques individuelles (**1666** aides exceptionnelles, **82** aides « coup de pouce solidaire », **61** aides au remplacement) et **392 015 €** d'aides spécifiques collectives (pas à pas numérique, paniers solidaires, forfait ALSH, soutien aide à domicile).

3 531 paniers solidaires distribués par l'intermédiaire de 6 centres sociaux, soit **15 000 €** dépensés en Vaucluse et **30 000 €** supplémentaires engagés pour déployer des projets équivalents dans les Alpes.

Pour la MSA Alpes-Vaucluse afin d'assurer la continuité de l'activité

15 300 € d'achats de fournitures informatiques pour assurer l'organisation et la mise en place du télétravail pour le plus grand nombre, soit une **augmentation de 34 %**.

58 000 € d'achats de petit matériel et protection médicaux pour répondre au respect des gestes barrières et assurer ainsi le maintien d'une activité minimale mais indispensable sur les sites.

209 000 € de réduction des frais de déplacement soit environ **- 50 %**.



QUI SOMMES-NOUS ?

CARTE D'IDENTITÉ DE LA MSA

Un guichet unique au service de la population agricole et rurale

La MSA est le 2^{ème} régime de protection sociale en France. Elle propose à ses adhérents un guichet unique pour simplifier les démarches administratives de ses ressortissants.

Par ce système, qui fait toute l'originalité du régime agricole, la MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale (retraite, maladie, accident du travail-maladie professionnelle, famille, recouvrement). Elle prend également en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels.

Elle dispose ainsi d'une approche globale des situations et des besoins lui permettant d'apporter les solutions les mieux adaptées. Acteur reconnu des territoires ruraux, elle intervient à travers sa politique d'action sociale dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, de l'habitat, de l'insertion, de l'accès aux soins, de la prévention santé et de la perte d'autonomie.

Une gouvernance mutualiste

La MSA est le seul organisme à disposer de représentants locaux élus par l'ensemble des adhérents. Elle bénéficie ainsi d'un maillage dense qui lui permet d'agir au plus près des préoccupations des individus, des entreprises et des territoires.

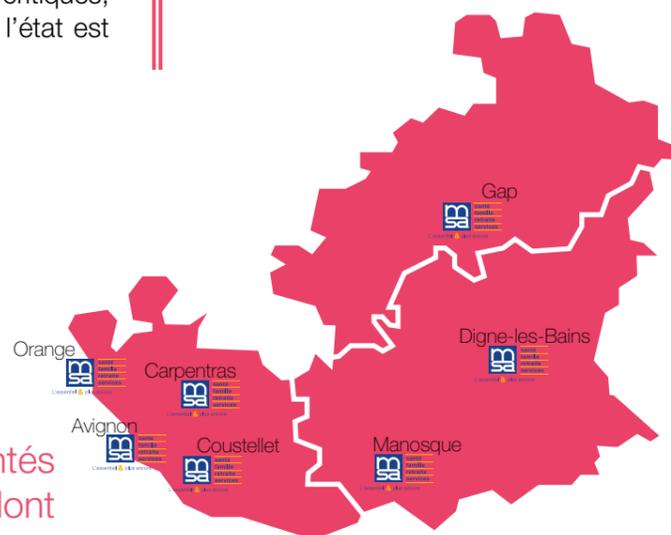
Les élus locaux constituent un relais précieux entre les adhérents et le Conseil d'Administration, que ce soit en termes d'information ou d'expression des besoins. Il appartient aux élus locaux de désigner leurs représentants au sein du Conseil d'Administration.

La MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur ses élus qui constituent un « Réseau sentinelle » au plus près des populations. Les élus assurent une veille active dans leur entourage professionnel et privé en signalant à la MSA les difficultés, les dossiers critiques, les situations de fragilité ou encore les personnes dont l'état est préoccupant.

La MSA Alpes-Vaucluse est présente sur 3 départements :

- Alpes-de-Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Vaucluse

15 points de contact implantés
sur l'ensemble du territoire dont
7 agences MSA



348 délégués titulaires, et un Conseil
d'Administration composé de 29
membres

Un service public de proximité pour agir au plus près des besoins locaux

La proximité reste une préoccupation forte de la MSA, qui a fait le choix de maintenir une présence de ses services localement. Ainsi, elle a signé une convention de partenariat avec le ministère de la Cohésion des territoires en février 2020, pour soutenir les ambitions de l'agenda rural. La MSA est par ailleurs le seul régime de sécurité sociale capable de compléter les prestations de base par des services pour couvrir l'intégralité des besoins de ses ressortissants et des populations rurales, notamment via :

- Une implication auprès du réseau des France Services en tant qu'opérateur socle ;
- Des services de téléassistance aux personnes âgées et travailleurs isolés pour favoriser le maintien à domicile en toute sécurité ;
- Des actions de prévention tout au long de la vie (100 premiers jours de la vie, enfants, jeunes, 25/65 ans, actions du Bien vieillir et dépistage du cancer par l'Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires (ASEPT)) ;
- Un appui à la construction de maisons de santé et de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ;
- La mise en place d'initiatives sociales, solidaires et volontaires pour lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes âgées avec les Maisons d'Accueil et de Résidence pour Personnes Agées (MARPA) et l'habitat inclusif ;
- Une offre de services composée de 6 associations pour la formation, l'emploi et les services aux personnes.

Un accompagnement social au cœur des territoires

La MSA contribue au développement social sur les territoires. Au-delà de sa mission de service public, elle met également en oeuvre depuis des nombreuses années :

- Des dispositifs visant à prévenir le mal-être agricole via un accompagnement social individuel ou collectif. Cela se traduit notamment par la mise en place d'un numéro d'appel « Agri' Ecoute » accessible 24h/24 et 7j/7 pour les agriculteurs en situation de détresse ;
- Des modules d'accompagnement des familles en difficulté : vacances, séjours répit, structures d'accueil pour les jeunes enfants ;
- L'accompagnement des actifs via des dispositifs d'aide aux aidants pour les situations d'épuisement professionnel et des ateliers de l'inclusion ;
- Des initiatives d'Insertion par l'Activité Économique (IAE) pour favoriser l'emploi et pour le maintien en emploi des personnes éloignées par un accident de la vie, une maladie ou un handicap.

CHIFFRES CLÉS 2020



La MSA et ses adhérents

48 793 Salariés agricoles pour un total de **67 708** contrats de salariés

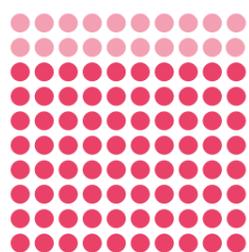


9 731 Exploitants

651 Conjoints collaborateurs

5 267 Etablissements employeurs de main d'oeuvre

Vous êtes **80%**



à être satisfaits de nos services

Soit **9,5%** de la population totale de nos 3 départements



88 495 Personnes protégées en Assurance Maladie

84 713 Retraités

16 193 Familles bénéficiaires d'au moins une prestation familiale, logement, solidarité ou handicap



143 000 ressortissants représentant 16% de la population totale de nos 3 départements



425 élus, délégués cantonaux bénévoles et suppléants



382 salariés de la MSA Alpes-Vaucluse

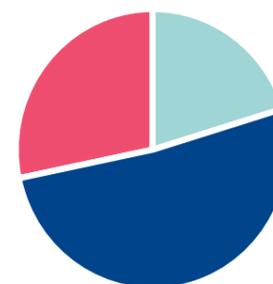


13 permanences 100% rendez-vous et 7 agences dont 2 France Services



36 281 bénéficiaires d'une complémentaire santé

235 millions d'€ de cotisations sont encaissées par la MSA Alpes-Vaucluse dont **47 millions** pour les non-salariés, **122 millions** pour les salariés et **66 millions** de prélèvements divers.

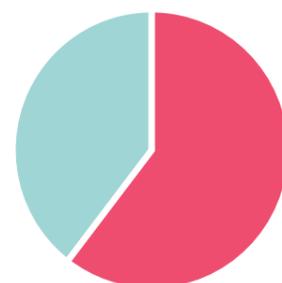


Le Saviez-vous ?

- Le coût moyen d'une journée en service de réanimation à l'hôpital s'élève à **1 500 €** ;
- Un séjour à l'hôpital pour une opération de l'appendicite coûte en moyenne **2 450 €** ;
- Un IRM (examen d'imagerie par résonance magnétique) coûte en moyenne **350 €**.

C'est grâce à la solidarité nationale que ces dépenses peuvent être prises en charge par la MSA.

Ce système permet à chacun de cotiser selon ses moyens et de bénéficier des soins et prestations adaptés à ses besoins.



533 millions d'€ de prestations sont versées par la MSA Alpes-Vaucluse dont **204 millions** aux non-salariés et **329 millions** aux salariés.

UN RATIO SOLIDAIRE

Pour **1 €** cotisé, la MSA Alpes-Vaucluse reverse plus de **2 €** en moyenne aux adhérents sous forme de prestations (famille, retraite, santé, ...).



Face aux aléas & aux crises des solutions existent

5 millions d'€ de reports de cotisations

642 000 € de prises en charge de cotisations par la MSA

148 millions d'€ sont versés sous forme de prestations santé en espèce et en nature : remboursements de soins, de médicaments, paiement d'indemnités journalières.



17 millions d'€ destinés aux

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

La Retraite

292 millions d'€ destinés aux

- **61 062** salariés agricoles
- **23 651** non-salariés agricoles
- **12 876** bénéficiaires de la retraite complémentaire obligatoire



76 millions d'€

versés dans le cadre

DES PRESTATIONS FAMILIALES, DE LOGEMENT, DE SOLIDARITÉ ET/OU LIÉES AU HANDICAP



A group of five people, three men and two women, are standing in a greenhouse filled with rows of potted flowers. The man in the center, wearing glasses and a grey jacket, is pointing towards the flowers. The woman next to him is wearing a beige quilted vest and green pants. The man on the far right is wearing a striped jacket and jeans. The woman on the far right is wearing a brown vest over a pink top and tan pants. The foreground is dominated by rows of red and yellow flowers in black pots. The background shows the metal structure of the greenhouse and more rows of flowers in various colors like purple and yellow.

LA MSA SUR LES TERRITOIRES

UN MAILLAGE TERRITORIAL AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS

« **La MSA**, l'un des derniers services publics à maintenir sa présence sur l'ensemble du territoire »

- 27 166 personnes reçues ;
- 3 409 sur rendez-vous ;
- +2 France Services à Digne-les-Bains et Manosque depuis janvier 2020 et un Bus itinérant sur Apt France Services ;



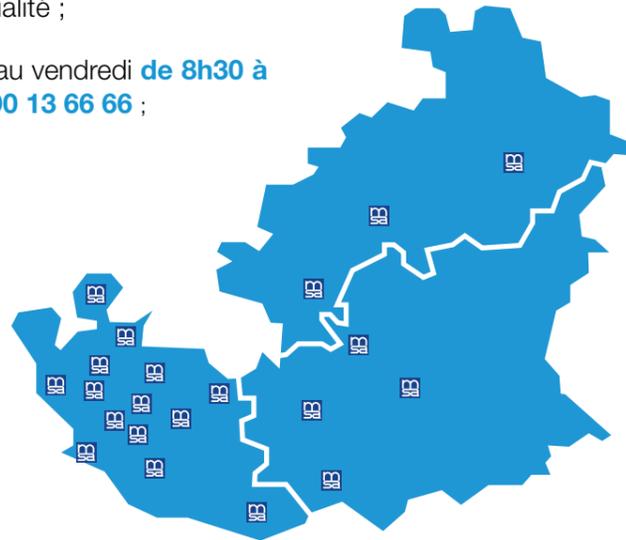
- Pour 99 % des demandes adressées à la MSA Alpes-Vaucluse via «Mes Messages et Mes Réponses» sur notre site Internet, une réponse a été apportée sous 48 heures, en 2020, cela a représenté 38 407 mails ;

- 108 visites par jour ouvré - dont 14 sur rendez-vous ;

- 7 agences et 15 points d'accueil 100 % rendez-vous*, répartis sur le territoire pour un service de proximité et de qualité ;

- L'accueil téléphonique est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h00 en appelant au 04 90 13 66 66 ;

- 170 987, c'est le nombre de connexions uniques à notre site Internet alpesvaucluse.msa.fr en 2020.



TOP 3 DES SERVICES EN LIGNE

- 1 ➤ Je consulte et télécharge mes attestations
- 2 ➤ Paiements et Prestations Famille/Logement
- 3 ➤ Consulter mes paiements (via Appli. Mobile)

Le Saviez-Vous ?

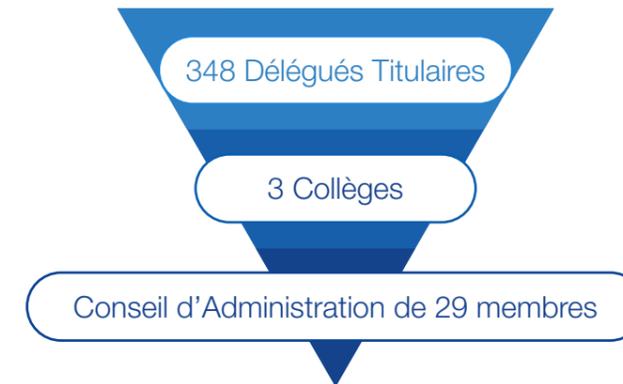
La MSA est partenaire de toutes les France Services, vous pouvez ainsi être renseigné sur les droits et démarches de la MSA directement dans ces agences.

DES ÉLUS AU SERVICE DU MONDE RURAL

Le mutualisme fait de la MSA une institution moderne

Les 348 délégués titulaires sont essentiels à la gestion du régime. Élus tous les cinq ans, ils sont accessibles et à l'écoute des ressortissants. Issus des trois composantes de la profession agricole (exploitants, salariés et employeurs), qu'ils soient actifs ou retraités, ils constituent un réseau de proximité qui connaît les réalités d'un monde agricole et rural dont ils partagent le quotidien. Ils jouent ainsi un rôle de relais entre la population rurale et la MSA. Ils contribuent notamment à maintenir un régime de protection sociale adapté aux attentes et préoccupations des populations.

Le mutualisme repose sur les valeurs de solidarité et de responsabilité et sur un fonctionnement démocratique.



Le Conseil d'Administration



Être élu, c'est quoi ?

- **S'engager** pour ceux qui nous entourent ;
- **Agir** sur les territoires ;
- **Animer** la solidarité au coeur des territoires ;
- **Représenter** l'Institution ;
- **Remonter** les préoccupations et les difficultés que rencontrent les adhérents au quotidien.

Maillage des élus en Alpes-Vaucluse



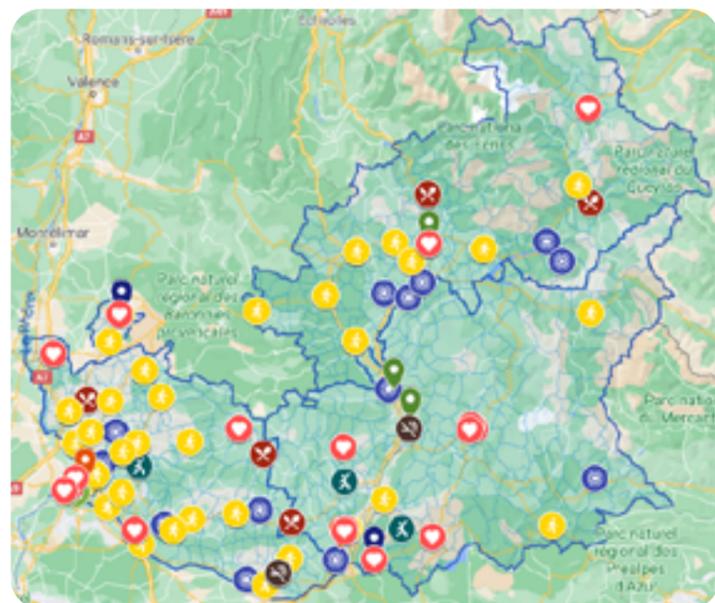
Nos élus participent à des commissions et instances qui ont un impact concret sur la vie de nos adhérents, qu'il s'agisse d'accompagner les entreprises en difficulté, de monter des actions sur le terrain ou encore de financer des services et associations sur les territoires. Nos élus sont attentifs au fonctionnement de la MSA Alpes-Vaucluse et apportent un éclairage stratégique.

* à l'exception des agences d'Avignon, Coustellet, Orange, Carpentras, Manosque, Digne-les-Bains et Gap : accueil sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

DES ACTIONS AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES

« De l'enfance à l'âge adulte, de la fondation d'une famille à la création d'une entreprise, dans la maladie ou le maintien en emploi, la MSA est à vos côtés. »

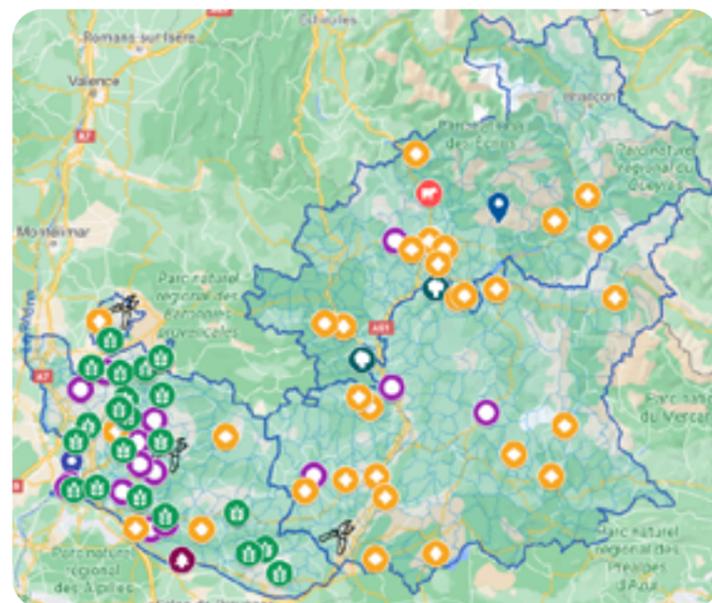
Des actions de prévention santé au plus proche des populations



- Action Seniors Mémoire
- Action Seniors Vitalité
- Action Seniors Nutrition
- Promotion dépistage des cancers
- Mois sans Tabac (MFR)
- Action Seniors Equilibre/Chutes/Habitat
- Education thérapeutique
- Intervention centres sociaux
- Action Seniors Bien-être
- Aides aux Aidants
- Forfait diététicien, psychologue
- Action Seniors migrants

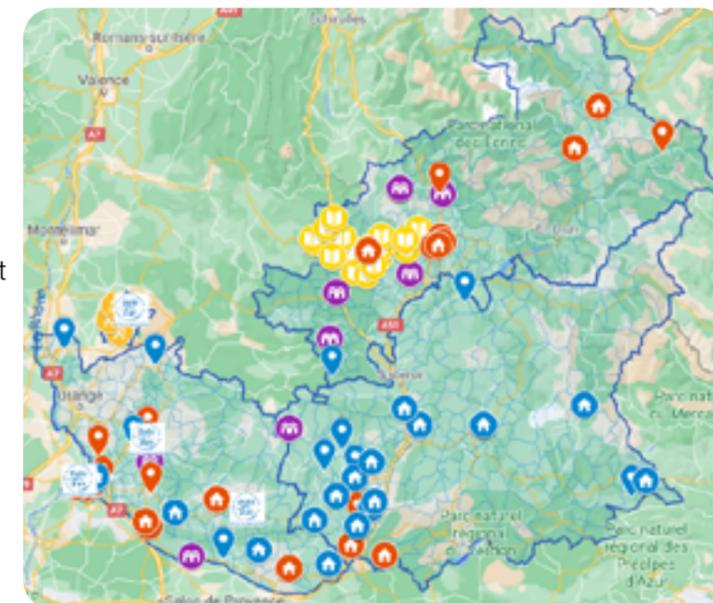
La santé et la sécurité au travail au cœur de nos préoccupations

- Aide Financière de prévention Exploitant
- Certiphyto
- Aide Financière de prévention Employeur
- Formation Affilage
- Contrat de prévention Arboriculture
- Formation Hippique
- Animateur prévention
- Contrat de prévention Coop laitière
- Contrat de prévention Jardins-Espaces-Verts
- Formation Contention Bovins
- Formation Secours dans les arbres



Des actions sanitaires et sociales au service de tous

- Espace de Vie Sociale
- Centre Social
- Charte des solidarités avec les aînés
- Espace de Vie Sociale dans l'appel à projet
- Projet d'Habitat inclusif
- Centre Social dans l'appel à projet
- Bulle d'Air
- Soutien aux aidants



➔ **4,6 millions d'€** sont versés sous la forme d'aides financières ou de subventions par le service ASS en 2020 dont **3,5 millions d'€** concernant les aides individuelles.

Ce qui représente plus de **6 742 bénéficiaires** d'au moins une aide du service ASS en 2020.

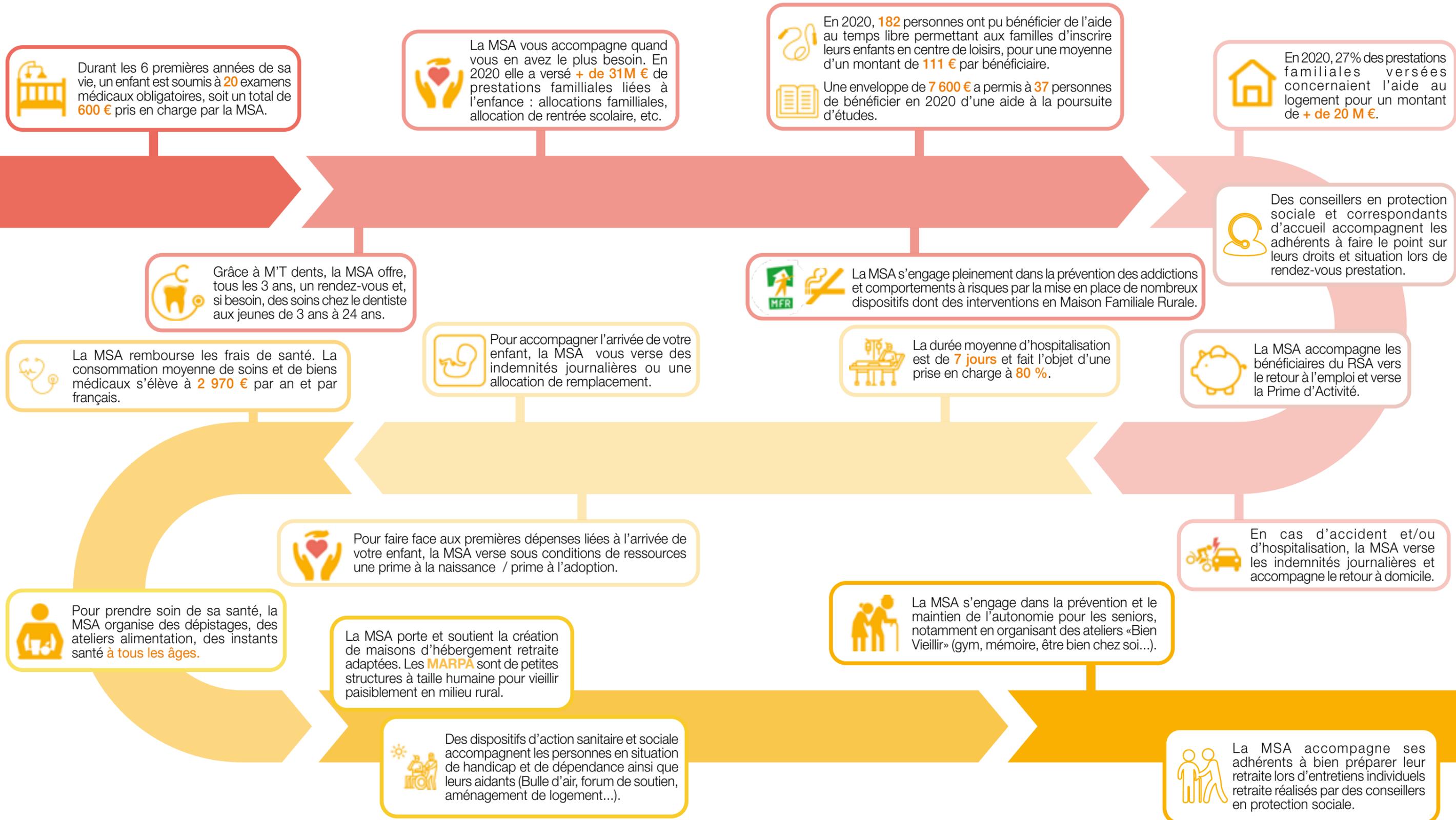
- **90** études de postes réalisées auprès des salariés agricoles en 2020.
- **4 094** salariés reçus en visite ou contactés par téléphone en lien avec la médecine du travail en 2020.
- **849** personnes ont été conviées en 2020 par la MSA Alpes-Vaucluse à un entretien infirmier personnalisé, suivi d'une animation nutritionnelle.
- **421** accompagnements individuels ont été dispensés par les conseillers en prévention auprès des entreprises (interventions, études, diagnostics, formations) ainsi que **39** formations collectives animées au bénéfice de **231** personnes en 2020.



LA MSA ACCOMPAGNE
TOUT AU LONG DE LA VIE

LA MSA PRÉSENTE À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

« La MSA accompagne ses ressortissants tout au long de la vie et dans toutes les situations grâce à des actions innovantes et variées. »



UN ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS



DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Exploitant

- Modulation des paiements
- Échéancier de paiement
- Prise en charge de cotisations
- Remise de majorations
- Plan d'apurement

Employeur

- Exonérations et remises partielles des cotisations et contributions sociales
- Plan d'apurement



Exploitant & Employeur

- Aide au répit
- Agri'écoute
- Réunions et webinaires d'information
- Maintien en emploi
- Conseil installation/transmission
- Accompagnement dans les formalités déclaratives



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Exploitant & Employeur



- Information sur les risques
- Aide à la conception du DUERP
- Diagnostic personnalisé
- Formations et animations d'ateliers
- Aides financières pour la prévention des risques professionnels
- Médecine du Travail

Zoom sur les Contrats de Prévention

Dans le cadre de la loi de modernisation agricole, la CCMSA a signé des conventions d'objectifs dans différents secteurs d'activité. Elles ont pour but d'inciter les entreprises adhérentes à signer, localement avec les MSA, des contrats de prévention. Ces contrats ont vocation à promouvoir la santé et la sécurité des salariés au travail en les incitant à s'impliquer, au quotidien, dans le développement de la prévention dans l'entreprise. Ainsi, les Conseillers en Prévention de la MSA accompagnent les structures tout au long du projet et apportent un soutien méthodologique. Sous certaines conditions, la MSA peut verser une subvention d'investissement afin d'aider l'entreprise à mettre en oeuvre concrètement le projet issu du contrat de prévention.

➤ En 2020, la MSA Alpes-Vaucluse a signé **5 contrats de prévention** pour un montant total de **116 486 €**.

Zoom sur les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel

Afin de lutter contre l'épuisement professionnel des actifs, la MSA se mobilise. Pour cela, nous finançons un dispositif d'aide au répit, qui peut prendre plusieurs formes : séjour de repos, accompagnement psychologique, voyage familial, etc. Ainsi l'agriculteur durement éprouvé par son travail peut s'éloigner de son exploitation l'esprit serein, en sachant que celle-ci continuera à fonctionner grâce à un service de remplacement financé par la MSA.

➤ **24 situations d'épuisement professionnel traitées** (128 actions engagées dont 19 remplacements sur l'exploitation, 11 suivis psychologiques, 38 accompagnements sociaux) ;

➤ **2 séjours de répit organisés** pour 21 exploitants à Montbrun-les-bains et à Peipin ;

➤ **49 agriculteurs fragilisés suivis** par la cellule du mal être et de prévention du suicide.

32 414 € DE DÉPENSES



LA MSA, UN ORGANISME
RESPONSABLE

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Une MSA performante

Conformément aux engagements contractés dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion (CPOG), la MSA Alpes-Vaucluse s'efforce de conjuguer qualité de service et performance.

Afin de garantir la continuité du service rendu aux adhérents et une offre globale de protection sociale dans un contexte marqué par la réduction des effectifs et des dépenses de fonctionnement, la MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur 382 collaborateurs investis.

➤ **84,5 % des engagements contractés** dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion pour l'année 2020 ont été honorés. Sur la période couvrant 2016-2020, **85,9 % des engagements contractés** ont été atteints.

Une gestion saine

Le 4 mai 2020, les comptes de la caisse Alpes-Vaucluse ont été validés sans observation. Cette procédure se déroule sous la responsabilité de la Directrice Comptable et Financière Nationale.

Pour la caisse, l'arrêté des comptes et sa validation représentent le moment où, sous la supervision des commissaires aux comptes, la Directrice Comptable et Financière Nationale porte une appréciation sur la qualité et la sécurité de notre travail collectif tant côté ordonnateur que côté payeur. Cette appréciation trouve son expression dans le rapport de validation.

Une mutualisation au service de l'efficacité

Nous recherchons toujours l'efficacité et l'entraide entre les caisses avec différents niveaux de mutualisation de ressources et de personnels selon nos activités afin de garantir les meilleurs résultats. La qualité de service rendu à la personne est au coeur des nos préoccupations.

Notre budget de fonctionnement

29,5 M€

Des actions de contrôle efficaces

Pour garantir la bonne utilisation des fonds publics, mais également l'efficacité et la pérennité du système de protection sociale, le régime agricole mène des actions de contrôle.

Le contrôle interne

Dispositif essentiel pour la certification de nos comptes, le contrôle interne contribue à la sécurisation de notre activité pour assurer un service fiable et de qualité à nos adhérents. Il s'agit de servir le bon droit au bon moment.

- 7 542 dossiers contrôlés
- 299 anomalies détectées grâce aux contrôles et aux supervisions
- soit un taux d'anomalie de 3,96 %

Le contrôle externe

Nos agents agréés et assermentés du service contrôle veillent à la bonne application et au respect des textes réglementaires. S'ajoutent aux missions menées par la MSA Alpes-Vaucluse, celles conduites dans le cadre du Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude (CODAF) en coordination avec les services de l'État et les organismes sociaux.

- 420 actions de contrôle effectuées sur le terrain
- 1 205 822 € de préjudice financier subi
- 1 205 139 € de préjudice financier évité

Une gestion active du risque

La gestion du risque fait partie intégrante de la politique de santé et contribue à la maîtrise médicalisée des dépenses.

Contrôle médical et dentaire

Il s'assure que les dépenses de santé sont conformes aux exigences réglementaires et aux prescriptions de la Haute Autorité de Santé.

Il rend des avis concernant les exonérations de ticket modérateur, les demandes d'invalidité, les arrêts de travail.

- 20 655 avis rendus
- dont 4 365 contrôles d'arrêts de travail

Soit :

- 8 067 avis obligatoires (exonérations de ticket modérateur, invalidités...)
- 608 avis dentaires
- 11 980 autres avis rendus

Recours contre tiers

Lorsqu'un adhérent du régime agricole est victime d'un accident de la vie privée ou du travail causé par un tiers, la MSA prend en charge l'ensemble des frais liés à cet accident. Elle exercera ensuite un recours contre le responsable de l'accident pour récupérer les dépenses engagées auprès du tiers responsable ou de son assureur évitant à la MSA de supporter des coûts qui ne lui incombent pas.

La MSA Alpes-Vaucluse exerce le recours contre tiers au titre de la région sud-est, soit une population totale de plus de 788 000 Adhérents.

- + de 11 M€ recouverts par la MSA Alpes-Vaucluse

À LA MSA C'EST L'HUMAIN QUI PRIME !

Soucieuse de valoriser ses métiers et de promouvoir ses offres d'emplois, la MSA a créé un Site Internet dédié à la recherche d'emploi :

« jerejoinslaMSA.fr »

Ce site dédié a permis à la MSA Alpes-Vaucluse de mettre en avant 29 offres d'emplois (10 en CDD et 19 CDI).

Sur l'ensemble de l'année 2020, la MSA Alpes-Vaucluse a recruté 69 nouveaux collaborateurs (CDD - CDI confondus).

LA MSA ALPES-VAUCLUSE ENGAGÉE DANS L'INSERTION.

La MSA Alpes-Vaucluse est mobilisée pour l'emploi et le maintien dans l'emploi de salariés en situation de handicap.

En 2020, la MSA Alpes-Vaucluse a **atteint un taux d'emploi de personnel handicapé de 9,7%**. Soit un résultat supérieur à **l'obligation légale de 6% pour une entreprise**.

LA MSA ALPES-VAUCLUSE MOBILISÉE POUR LA FORMATION DE SON PERSONNEL.

Convaincue que la formation des salariés est la garantie d'une meilleure adaptation aux changements que rencontrent l'entreprise et le régime, la MSA Alpes-Vaucluse a su maintenir un niveau d'investissement conséquent dans la formation malgré le contexte de la crise sanitaire. Cela s'est concrétisé par le développement progressif de formations distancielles.

Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation continue (source bilan social) :

2018	2019	2020
5,32%	5,61%	3,18%

LA MSA ALPES-VAUCLUSE ACTRICE DE LA NON - DISCRIMINATION.

Conformément aux dispositions légales, la MSA Alpes-Vaucluse a publié l'index égalité Femmes/Hommes composé de cinq indicateurs permettant de calculer chaque année le résultat en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour 2020, la MSA Alpes Vaucluse obtient un index d'égalité Femmes / Hommes de **91/100**.

La MSA Alpes Vaucluse s'engage également sur le sujet en menant à bien des actions de sensibilisation à la non-discrimination.

Elle a ainsi formé tous ses managers à la prévention des comportements discriminatoires, principalement en matière de promotion et de recrutement.



Depuis près de quarante ans, le Groupe MSA a développé un réseau d'associations pour favoriser l'emploi et l'accès aux services notamment en milieu rural, en prolongement de sa politique d'action sanitaire et sociale, pour les familles, les actifs et les seniors.

DES SERVICES AUX PERSONNES

Les associations **Allogène** et **Présence Verte** favorisent le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Ces interventions permettent aux familles actives de concilier vie professionnelle et vie privée.

Allogène propose avec **Bulle d'air** une offre de service des aidants familiaux à domicile.

Présence Verte permet aux personnes âgées de disposer de leur temps et de leurs moyens en toute autonomie grâce à des dispositifs technologiques innovants, simples et accessibles. La téléassistance permet à l'abonné d'être relié à distance grâce à un transmetteur et un déclencheur pour entrer en contact avec les opérateurs de la centrale d'écoute qui mobilisent, si besoin, le réseau des personnes proches ou les services d'urgence.



UNE OFFRE DE PRÉVENTION



MSA Services réalise les évaluations de besoins pour les retraités agricoles, ainsi que les actions de prévention santé du Bien Vieillir dans le cadre d'ateliers collectifs organisés en parcours et en proximité.

DES SERVICES POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION

Les deux associations d'insertion par l'activité économique **PVS** et **LASER** ont pour objectif de permettre à des personnes sans emploi (chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification et bénéficiaires de minima sociaux), rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

L'association intermédiaire **PVS** met ses salariés à disposition d'utilisateurs pour des missions de travail ponctuelles ou régulières dans de nombreux secteurs d'activité dont principalement les collectivités locales, les associations, les particuliers et les entreprises.



L'entreprise de travail temporaire d'insertion **LASER** met à disposition ses salariés exclusivement auprès d'entreprises du secteur marchand, dont une majorité en agriculture.

SE FORMER AUTREMENT, L'ACAF MSA

Depuis plus de 30 ans, le lycée agricole de Vaison et les deux centres de formation continue d'Orange et Carpentras proposent des formations professionnelles visant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (élèves ou stagiaires). Le lycée propose une filière d'enseignement aux métiers des services à la personne, des services en milieu rural et des territoires. Les parcours proposés vont de la 4ème au Bac Professionnel.



Les centres de formation continue proposent des actions de formation personnalisée pour l'insertion et la redynamisation ou la qualification des jeunes en difficultés avec des formations diplômantes tout au long de la vie professionnelle.

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2020



Election des délégués
Signatures de contrats de prévention
Rencontres Nationales MSA sur les retraites agricoles en Avignon



Début du confinement
Evolution des méthodes de travail
Adaptation de la caisse à la crise Mars Bleu



Retour sur site des salariés de la MSA



Inauguration des Frances Services de Digne, Manosque et du bus «Le Lien»
Signature d'un contrat de prévention



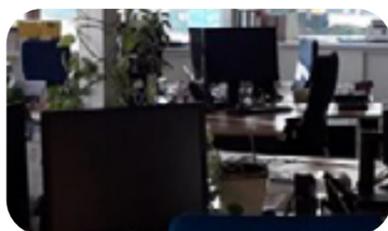
Dépouillement + Election + Installation du Conseil Administration et élection de la Présidente et du Vice-Président
Séminaire des nouveaux administrateurs à Chorges
Ouverture de l'Espace de Vie Sociale de Vaison



La cellule contact tracing est créée à la MSA Alpes-Vaucluse
Election du Conseil d'Administration de la CCMSA

JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

Résultats des élections cantonales :
348 délégués titulaires élus
Rencontres au Salon international de l'Agriculture



MSA Solidaire
Les Paniers Solidaires, un partenariat entre la MSA et la CAF est signé



Vote par correspondance du Conseil d'Administration de la MSA Alpes-Vaucluse



Lancement du management de la production Med'Agri 100% en ligne
Reconfinement



MSA Solidaire
Un partenariat entre la MSA et le Secours Populaire, «Tous Solidaires»



LES PERSPECTIVES 2021

CAP sur 2025 !

L'année 2021 permettra d'asseoir les ambitions de la nouvelle mandature du Conseil d'Administration, de préparer la négociation du prochain Contrat Pluriannuel de Gestion et la mise en œuvre des orientations de la stratégie 2025.

Le développement de la vie mutualiste :

Le mandat des nouveaux élus est marqué par l'ambition de développer la vie mutualiste. Cela se traduit concrètement par la volonté de mettre en place une commission « vie mutualiste et formation ». Celle-ci aura vocation à optimiser le lien entre les adhérents et l'organisation administrative de la MSA et à faire émerger encore davantage les besoins locaux des territoires. La redynamisation des comités départementaux répond également à un enjeu fort : toujours maintenir la MSA proche du terrain et des populations.

Les élus seront associés plus largement à la construction et la mise en œuvre du plan de prévention santé et sécurité au travail et de celui sur l'action sanitaire et sociale.

Le développement de notre ancrage territorial :

Le maillage territorial de nos élus et de nos services offre une bonne connaissance des problématiques que rencontrent ces différents territoires. L'action de la MSA Alpes-Vaucluse peut encore être renforcée par le développement de partenariats avec les acteurs locaux. A ce titre, la MSA souhaite continuer à contribuer au développement des France Services.

La MSA Alpes-Vaucluse a la volonté de poursuivre le développement de l'offre de services sur tout le territoire pour mieux répondre aux besoins qui ont émergés lors de ces dernières crises sociale et sanitaire. Il s'agit à la fois d'élargir le périmètre d'intervention des associations, mais aussi de développer de nouveaux services.

L'amélioration du service :

La qualité du service rendu est une préoccupation importante qui amène les équipes à se réinterroger, et à s'adapter à de nouveaux contextes avec la volonté de renforcer l'approche « guichet unique » pour un meilleur service.

Les bons résultats et le rayonnement de l'offre de services de la MSA Alpes-Vaucluse sont satisfaisants, ce qui n'empêche pas la recherche d'amélioration afin d'obtenir des délais de traitement et une qualité de prestations toujours meilleurs.

La MSA Alpes-Vaucluse s'inscrit dans cette dynamique et se met en situation d'intégrer toutes les évolutions législatives dans les meilleures conditions pour faciliter l'accès aux droits de ses ressortissants.

La transformation interne au service de ces ambitions :

Le développement du travail à distance contraint pendant la crise sanitaire a accéléré le déploiement de nouveaux outils collaboratifs pour continuer à assurer les missions.

Le management distanciel, d'abord expérimental, va s'inscrire dans la durée. Le développement du télétravail, nouvelle réalité de l'organisation de l'activité nous invite à renforcer sur le management hybride. Toutes ces évolutions doivent être accompagnées.

Parallèlement, l'organisme s'engage toujours plus dans une dynamique de Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale.

Nous contacter

Par courrier :

MSA Alpes-Vaucluse

**Vaucluse - Siège Social
1 Place des Maraîchers - CS 60505
84056 AVIGNON Cedex 9**

**Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes
25B Avenue du Commandant Dumont - CS 36005
BP 79 - 05015 GAP Cedex**

Par téléphone :

04 90 13 66 66

En vous connectant à votre espace privé depuis notre site Internet :

alpes-vaucluse.msa.fr

